

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 JUIIN 2016

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 24 juin 2016 à 19 heures 30, à la salle communale d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain lebouc, Thierry Beaudou, Matthieu Claeys, Natacha Beaufiles, Christophe Baudin, Christian Dermont, Laurent Thafournel, Jean-Marie Stravaux, Anthony Carlès et Céline Cantrel.

Absente excusée : Catherine Benoits

Pouvoir : Catherine Benoits donne pouvoir à Alain lebouc.

Christophe Baudin est nommé secrétaire de séance.

<u>Modification de l'ordre du jour</u>

Monsieur le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant le :

- Groupement de commandes pour l'achat de fournitures d'électricité et de services associés.

Approbation du Compte Rendu du 8 avril 2016.

Adoption à l'unanimité du compte rendu du 8 avril 2016.

<u>Rapport des commissions</u>

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
		SANS OBJET

Monsieur le Maire informe qu'il a pris des arrêtés municipaux à savoir :

- Arrêté n°1/2016 : Attribution et régularisation de concessions funéraires.
- Arrêté n°2/2016 : 2^{ème} grand prix cycliste du 4 septembre 2016

Délibérations

N°D2016-06-28**Arrêté préfectoral fusion Communauté de Communes Yerville/Doudeville.**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de périmètre de fusion de la communauté de communes d'Yerville-Plateau de Caux et de la communauté de communes Plateau de Caux-Fleur de lin.

Considérant que le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ne correspond pas au bassin de vie d'Yvetot, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal n'approuve pas ce projet de fusion.

N°D2016-06-29**Ligne de Trésorerie.**

Monsieur le maire demande au conseil municipal le renouvellement de la ligne de trésorerie de 20.000 €, pour le financement de ses besoins ponctuels.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Épargne une ouverture de crédit (ligne de Trésorerie).

N°D2016-06-30**Demande de subventions Ecole Breton.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de subventions de l'École Breton de Doudeville pour les sorties scolaires et séjours découvertes.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de ne pas verser de subventions complémentaires étant donné que la commune alloue déjà une subvention de 15 € par enfant pour la coopérative scolaire et verse une participation aux familles d'Amfreville-Les-Champs pour les séjours scolaires.

N°D2016-06-31**Cession terrain Route de Berville.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que M. Alain Vauquelin a donné son accord verbal pour l'achat de la parcelle de terrain A341, situé route de Berville d'une superficie de 323.00 m² pour la somme de 3800.00 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte la proposition de M. Alain Vauquelin et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation de cette vente par devant notaire.

N°D2016-06-32**Groupement de commandes pour l'achat de fournitures d'électricité et de services associés.**

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu la directive européenne n°2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le Code de l'énergie, notamment les articles L.331-1 et suivants et L.441-1 et suivants,

Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune d'Amfreville-Les-champs d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies pour l'alimentation de son patrimoine,

Considérant qu'eu égard à son expérience, le SDE76 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte des membres,

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents le conseil municipal :

- Décide l'adhésion de la commune d'Amfreville-Les-Champs au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité et services associés,
 - Décide d'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération,
 - Autorise le SDE76 en tant que coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune d'Amfreville-Les-Champs et ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
 - S'engage à exécuter, avec la ou les entreprise(s) retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune d'Amfreville-Les-Champs est partie prenante,
 - Autorise Monsieur le Maire à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées,
 - Donne mandat au coordonnateur de groupement de commandes pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseaux.
-

Présentation du Document Unique.

Monsieur Thierry Beaudou présente le projet de Document Unique Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels est obligatoire. Ce document doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié, et préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer.

Ce document doit être réévalué chaque année.

Le Document Unique sera finalisé fin août début septembre afin d'être transmis au Comité Technique Paritaire avant délibération.

Monsieur le maire remercie Thierry Beaudou pour l'élaboration de ce document.

Etat d'avancement des travaux Ad'AP.

Monsieur le maire informe de l'état d'avancement des travaux dans le cadre de l'Ad'AP.

La mise aux normes de l'espace sanitaire de la salle communale a été effectuée.

Pour la rentrée de septembre les travaux seront entrepris à savoir :

- Réalisation de la rampe d'accès de la salle communale et de la mairie.
- Pose du garde de corps sur cette rampe.
(La salle communale ne sera pas louée durant cette période.)
- Extension de l'éclairage public route de Rouen et Place de l'Eglise.
- Réfection en enrobé du parking de la Place de l'Eglise.

Monsieur le Maire présente le devis de l'Entreprise PAGES pour la pose d'un portillon permettant l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) et du remplacement de la clôture en grillage par des panneaux rigides.

Le conseil municipal est favorable à la réfection de cette clôture et charge Monsieur le maire de demander des renseignements complémentaires sur ces panneaux rigides.

Sécurisation le long du RD 20 Rouen de Rouen entre la Ruelle et la Route de Berville.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il souhaiterait sécuriser le parcours piétons entre la Ruelle et la route Berville par l'implantation de potelets en bois avec bande rétro réfléchissante.

Questions & Informations diverses**- Nuisance et bruit de voisinage.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il va renouveler l'arrêté sur les nuisances et les bruits de voisinage courant juillet 2016.

- Convention Banque Alimentaire.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a signé une convention avec le CCAS de Doudeville ayant pour but la distribution de colis alimentaires de dépannage pendant la fermeture de la Banque Alimentaire de mai à octobre.

- **ERDF devient ENEDIS.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'ERDF change de nom et devient ENEDIS.

- **Guide Départemental Aides des jeunes.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu le guide des aides départementales du sport visant à soutenir les collectivités qui proposent des projets sportifs à destination des publics éloignés de la pratique sportive.

- **Course cycliste du 4 septembre 2016.**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le 2^{ème} Grand Prix Cycliste d'Amfreville-Les-Champs aura lieu le dimanche 4 septembre 2016.

Un arrêté municipal sera pris pour cette occasion, réglementant la circulation sur la RD 27, RD 20 et RD 89.

Monsieur le maire donne lecture des lettres reçues de la Fondation du patrimoine et du CLIC du Pays de Caux remerciant la commune d'Amfreville-Les-Champs de leur avoir versé une subvention pour l'année 2016.

- **Congés été (juillet et août).**

Monsieur le maire informe que le secrétariat de mairie sera fermé du 15 août au 28 août 2016.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée 21 heures 30 et ont signé le registre les membres présents.

La prochaine réunion du conseil est prévue le 23 septembre 2016.

**Liste des Délibérations de la séance du Conseil Municipal
du 24 juin 2016**

N°D2016-06-28	Arrêté préfectoral fusion Communauté de Communes Yerville/Doudeville
N°D2016-06-29	Ligne de Trésorerie
N°D2016-06-30	Demande de subventions Ecole Breton
N°D2016-06-31	Cession terrain Route de Berville
N°D2016-06-32	Groupement de commandes pour l'achat de fournitures d'électricité et de services associés.